

Code	D06F03E04P04				
Dénomination du poste	<i>Chef de service des infrastructures et des activités de transport aérien et maritime</i>				
Emploi de rattachement	Manager opérationnel des études et suivi des Secteurs d'Infrastructure Economique				
Position hiérarchique	<pre> graph TD SG[Secrétaire Général] --> DP[Directeur de la planification] DP --> CD[Chef de la Division des secteurs d'infrastructures] CD --> CS[Chef de service des infrastructures et des activités de transport aérien et maritime] </pre>				
Mission	<i>Assurer le suivi des stratégies et des programmes relatifs aux secteurs des transports aérien et maritime et mener la réalisation des études nécessaires.</i>				
Principales activités et tâches	Libellé A	Pondérations *			
		E	P	F	C
	Assurer une organisation opérationnelle adéquate des processus et opérations nécessaires pour le suivi de réalisation des études dans les domaines des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime.			x	
	Assurer le suivi, l'évaluation et l'actualisation des données relatives aux secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime et les analyser.				x
	Assurer la Contribution à l'élaboration de stratégies et programmes de développement sectoriel, en collaboration avec les ministères concernés par les secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime et en suivre l'exécution.		x		
	Mener, suivre et participer aux études visant la modernisation et l'amélioration de l'efficacité des services des transports aérien et maritime.				x
	Assurer la contribution à la préparation du budget économique dans les domaines des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime.		x		
Assurer la contribution à l'établissement des rapports concernant les objectifs du développement durable.			x		

	Assurer la participation aux commissions interministérielles pour l'examen de dossiers, en relation avec des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime.		x			
	Assurer la participation aux conseils d'administration des établissements publics et aux conseils d'autres instances relevant des secteurs du transport aérien et maritime.		x			
	Assurer la participation aux commissions parlementaires de discussion des projets des budgets annuels des départements ministériels concernés par les secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime.		x			
	Contribuer à l'élaboration des rapports et des bilans pour synthétiser et documenter les activités de la Direction de la Planification.				x	
Compétences Clés	Savoir	Missions institutionnelles				
		Economie de développement				
		Economie marocaine				
		Statistiques et Economie appliquée				
		Finances publiques				
		Analyse et traitement des données				
		Comptabilité nationale				
		Gouvernance et développement durable				
		Anglais				
		Rédaction administrative.				
	Savoir-faire	Mettre en œuvre une approche structurée d'analyse de la situation des secteurs du transport aérien et maritime.				
		Réaliser une étude sectorielle				
		Exploiter et analyser des données				
		Préparer un projet de programme de développement sectoriel				
		Assurer le suivi de réalisation d'un programme de développement sectoriel				
		Maîtriser des applications informatiques nécessaires pour les besoins d'analyse				
		Organiser et conduire une négociation				
		Elaborer des rapports, des bilans et des notes de synthèse				
		Utiliser les TIC.				
		Savoir-	Sens de la responsabilité et de l'intérêt général			

	être	Capacité d'adaptation à des situations diverses.
Principaux résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation opérationnelle adéquate des processus et opérations nécessaires pour le suivi des stratégies et des programmes relatifs aux secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime assurée. • Suivi, évaluation et actualisation des données relatives aux secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime assurés et modèles de projection permettant de connaître l'évolution future de ces secteurs mis en place. • Contribution à l'élaboration de stratégies et programmes de développement sectoriel, en collaboration avec les ministères concernés par les secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime et suivi de leur exécution assurée. • Etudes sectorielles relatives aux secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime menées, analyses réalisées. • Etudes nécessaires à la connaissance de l'évolution des secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime menées, données rassemblées et facteurs de développement et difficultés entravant les secteurs analysés. • Contribution à la préparation du budget économique dans les domaines des secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime assurée. • Contribution à l'établissement des rapports concernant les objectifs du développement durable assurée. • Participation aux commissions interministérielles pour l'examen de dossiers en relation avec les secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime assurée. • Participation aux conseils d'administration des établissements publics et aux conseils d'autres instances relevant des secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime assurée. • Contribution à l'élaboration des rapports et des bilans pour synthétiser et documenter les activités de la Direction de la Planification apportée. 	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation opérationnelle adéquate des processus et opérations nécessaires pour le suivi des stratégies et des programmes relatifs des secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime mise en œuvre. • Traçabilité de suivi, évaluation et actualisation des données relatives aux secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime documentée. • Traçabilité de la Contribution à l'élaboration de stratégies et programmes de développement sectoriel, en collaboration avec les ministères concernés par les secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime et suivi de leur exécution documentée. • Rapports des études sectorielles relatives aux secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime et modèles de projection servant à déterminer les besoins futurs à court, moyen et long terme disponibles. • Rapports des études nécessaires à la connaissance de l'évolution des secteurs 	

	<p>des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime, et données et facteurs de développement et difficultés entravant les secteurs disponibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traçabilité de la contribution à la préparation du budget économique relatif aux secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime documentée. • Traçabilité de la contribution à l'établissement des rapports concernant les objectifs du développement durable documentée. • Traçabilité de la participation aux commissions interministérielles pour l'examen de dossiers en relation avec les secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime documentée. • Traçabilité de la participation aux conseils d'administration des établissements publics et aux conseils d'autres instances relevant des secteurs des infrastructures et des activités du transport aérien et maritime documentée. • Traçabilité de la contribution à l'élaboration des rapports et des bilans pour synthétiser et documenter les activités de la Direction de la Planification documentée. • Reportings régulièrement établis et communiqués selon processus défini.
--	--

- * E : exceptionnelle
P : Périodique
F : fréquente
C : courante.